

Danser pour demain

Un projet de Manon Jendly

Début du projet : 01.05.2025

Un projet soutenu par La Manufacture (Lausanne), l'Université de Lausanne (UNIL), l'École de travail social HETS-Fribourg, le Théâtre La Grange à Dornigny, La Fête de la Danse (Lausanne), le Festival international du film fantastique de Neuchâtel, l'Hôtel de ville de Lausanne, le Service pénitentiaire du canton de Vaud, la prison pour femmes de La Tuilière, la Fondation vaudoise pour la probation, le Centre suisse de compétence pour l'exécution des sanctions pénales.

Présentation

Les débats publics sur la criminalité et le contrôle social mettent principalement l'accent sur les mesures punitives, appelant souvent à des peines plus longues et à la construction de nouveaux établissements pénitentiaires. En revanche, le défi social crucial que représente la réinsertion des personnes incarcérées dans la société est largement négligé, voire éclipsé, par les stéréotypes et les préjugés. Cette situation entrave les efforts visant à aider les personnes incarcérées à reconstruire leur vie et à s'épanouir après leur incarcération. Le problème est particulièrement aigu pour les femmes impliquées dans des affaires judiciaires, dont les expériences sont souvent marquées par une grande précarité, une mauvaise santé, la toxicomanie, des traumatismes et la violence sexiste. Des recherches internationales et nationales récentes, y compris nos propres contributions, soulignent la nécessité de mettre en place des pratiques de prévention plus inclusives afin de favoriser une réinsertion réussie et d'encourager la désistance. Ces études démontrent que la transition de la prison à la société repose sur le rôle crucial de l'action collective, qui va au-delà des interventions du système pénal.

Envisager et réaliser un avenir respectueux des lois ne repose pas uniquement sur la motivation individuelle à changer ; cela est étroitement lié à des communautés non stigmatisantes, à des réseaux de soutien (in)formels solides et à de réelles opportunités d'accéder à des besoins fondamentaux tels que l'emploi, le logement, le financement et les soins de santé. Cela est particulièrement vrai pour les femmes judiciairement suivies, qui vivent souvent à la croisée de l'oppression fondée sur le genre, la classe sociale et la domination ethnique et raciale. En outre, cet ensemble de recherches souligne l'importance de les impliquer dans la production de connaissances et l'élaboration de stratégies de réinsertion. « Danser pour demain » vise à sensibiliser la société civile à son rôle crucial dans le soutien aux femmes judiciarées, en mettant en lumière leurs réalités et leurs besoins et en s'attaquant aux injustices épistémiques auxquelles elles sont confrontées. À cette fin, « Danser pour demain » opère à la fois derrière les barreaux et au-delà, en réunissant la science, les arts et la société. À la prison pour femmes de La Tuilière à Lonay (Vaud), ce projet Agora engagera des femmes

incarcérées, des chercheurs, des artistes, des praticiens et des membres de la communauté dans la co-création d'une œuvre chorégraphique à travers des ateliers de danse contemporaine combinés à des connaissances scientifiques sur la réinsertion. Une fois co-créeée, l'œuvre chorégraphique facilitera des interactions percutantes avec divers publics dans différents lieux à travers six activités qui fusionnent des perspectives scientifiques, expérientielles et artistiques :

- 1) Des représentations à l'intérieur de la prison, suivies de tables rondes afin de permettre un dialogue éclairé sur la libération des détenus avec ces derniers, les professionnels du système pénal et pénitentiaire et les décideurs politiques ;
- 2) Des représentations à l'extérieur de la prison, suivies de tables rondes similaires avec le grand public ;
- 3) Une exposition de photos documentant le processus créatif afin de susciter l'intérêt et l'apprentissage du grand public lors de festivals et dans d'autres espaces publics ;
- 4) Une série de podcasts présentant des histoires réelles de lutte, d'espoir et de solidarité auxquelles les auditeurs peuvent s'identifier ;
- 5) Des ateliers de médiation scientifique destinés aux enfants d'âge scolaire et à leurs familles afin de les sensibiliser aux parcours des femmes sortant de prison ;

et 6) Des sessions de formation pour les professionnels du droit pénal et pénitentiaire axées sur les pratiques de réinsertion sensibles au genre.

Pour mener à bien cette initiative originale et pionnière, « Danser pour demain » est coordonné par deux criminologues spécialisés dans la réinsertion par des approches participatives, un expert en communication scientifique basée sur les arts et une chorégraphe de renommée internationale.

Il s'appuie sur un réseau solide qui collaborera tout au long du projet de trois ans : 1) des partenaires universitaires (l'Université de Lausanne, l'École des arts du spectacle La Manufacture, l'École de travail social HETS-Fribourg) ; 2) des institutions artistiques et culturelles (le Théâtre La Grange à Dorigny, La Fête de la Danse Lausanne, le Festival international du film fantastique de Neuchâtel, l'Hôtel de ville de Lausanne) ; et 3) des organisations pénales et pénitentiaires (le Service pénitentiaire du canton de Vaud, la prison pour femmes de La Tuilière, la Fondation vaudoise pour la probation, le Centre suisse de compétence pour l'exécution des sanctions pénales).